

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Béatrice Edouin, la cagole - Le débrief

Pour commenter son histoire du jour, Christophe Hondelatte reçoit un invité, acteur direct de son récit.

Maître André Bézina du Bar-au-Denis, vous étiez dans cette affaire l'avocat de la partie civile défendant les intérêts de la famille de Claude Bichet.

On est d'accord sur la signification de ce deuxième verdict?

C'est pas un verdict pour assassinats?

Oui, on est d'accord parce qu'il y a une vérité dans le dossier qui est malheureusement incontestable.

C'est que le débat a tourné, lors du premier procès à Nice, sur le rôle de Michel Coe et de Laurent Roméo,

sachant qu'il y avait qu'une trace de balle, alors la balle est transfiction, c'est-à-dire qu'elle traverse, quand vous l'avez indiqué, justement, le crâne de M. Bichet de haut en bas.

Donc il était à genoux, c'est une véritable exécution.

Ce que nous nous pensions, mais partie civile, la carole à cet égard d'observateur de ce dossier, mais ce que nous avons pensé, c'est que la position qui a été donnée à M. Bichet,

c'est-à-dire à genoux, comme vous l'avez rappelé, est une position visante à une exécution.

C'est une hypothèse, ça a toujours été qu'une hypothèse.

Et le deuxième verdict? Dis non.

Alors le deuxième verdict, Maître Colombani, qui était l'avocat excellente avocate de Mme Edouard, a plaidé effectivement qu'elle a toujours indiqué à 2-3 reprises

qu'elle avait voulu, elle tout simplement, donner une correction à M. Bichet,

lui faire donner une correction, et ils se sont emparés de quelque chose de sordide,

qui est la tarification à l'époque de ces choses-là, et on disait,

dans cette procédure, on a indiqué que ce qui a été sollicité comme argent par M. Coe et M. Roméo correspondait à une correction et n'ont pas eu d'exécution.

Toute l'ambiguïté était là, et la cour d'assises d'appel avec son province a certainement décimé qu'il fallait réduire les peines.

Mais moi, ce n'est pas ça le motif d'étonnement que j'ai.

Le motif d'étonnement, c'est que depuis le début de cette procédure,

et le juge d'instruction l'avait clairement identifiée, elle apparaît, elle apparaît, elle,

et c'est une évidence de ce dossier, parce que sans elle, il n'y a pas la mort de Claude Bichet, c'est l'insigatrice.

La commandite.

Oui, oui, oui, mais si vous voulez, et vous le savez comme moi,

juridiquement, c'est très mal défini en matière familiale,

on estime, et c'est heureux que celui qui appuie sur la gâchette soit le plus puni.

Et bien, il y a des circonstances où manifestement,

on se rend compte que celui qui a appuyé sur la gâchette,

il a été simplement téléguidé par un commanditaire

et que le commanditaire aurait dû être condamné plus que les exécutants.

Vous acceptez, vous et d'ailleurs vos clients,

l'hypothèse à l'issue de ce deuxième procès,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Béatrice Edouin, la cagole - Le débrief

d'une correction qui a mal tourné?

Non, non, non, on ne l'accepte pas, on ne l'a jamais accepté.

Ni M. Pierre Bichet, le fils, ni les frères et sœurs de Claude, qui étaient décédés, on ne l'accepte pas.

Mais vous savez, nous, nous partis civils, c'est important si qu'elles soient condamnées, qu'elles soient condamnées et qu'elles puissent bien évidemment purger cette peine.

Mais après l'analyse juridique, nous savions, depuis le début, qu'on avait cette ambiguïté, parce qu'effectivement, on n'a pas de preuve qu'on a agissé d'une volonté de sa part, d'une exécution. Ce que l'on sait, c'est qu'il a été exécuté par Co et Romeo, qui étaient certainement avec leur pénigree de l'époque, en tout cas, qui étaient capables, eux, d'aller au-delà de la correction qui avait été demandée.

Donc toute cette ambiguïté, si vous voulez, ne pouvez pas être prouvé autrement.

Quand l'avocat général réclame la même peine pour tous les quatre, ça vous séduit ça?

Puisqu'on ne sait pas qui a fait quoi.

Alors, j'allais vous dire, et vous posez très bien les questions, comme la continuez, je suis votre émission, quand je le peux.

Oui, oui, c'est pas que ça me séduit, c'est qu'en la matière, ça correspond d'ailleurs à un concept juridique.

Là, on est dans une association de malfaiteurs, chacun a un rôle bien défini, ils assument toute leur responsabilité.

Et comme on ne sait pas qui a tiré, on ne sait pas si c'est Ko et Romeo, l'un ou l'autre qui a appuyé sur la détente lorsqu'ils ont exécuté Cut Bichet, ils se sont renvoyés la balle pendant toute l'audience, on ne saura jamais précisément si c'est M. Romeo qui a tiré ou si c'est M. Ko.

Donc je pense que, en première instance, la volonté de l'avocat général me semblait, à moi, la plus approchante.

Moi, j'aurais, à titre personnel, demander plus pour l'instigatrice et la même peine pour les trois autres si j'avais été à la place d'avocat général, mais je ne l'étais pas bien sûr.

Ça me paraissait plus cohérent, en tout cas, que de diminuer la peine en toutes et à toutes causes

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Béatrice Edouin, la cagole - Le débrief

qui a été sollicité devant la cour d'assises
appelée avec son prononce.
Donc on va parler du mobile,
le mobile hypothétique de Beatrice Edouard
pour une correction ou un assassinat,
puisque tout ça est un peu resté en l'air.
Elle nous en offre un, elle nous dit,
il m'a frappé avec une chaussure
qui avait un talon à aiguille et ça m'a fait une estaphilade
et c'est pour ça que je l'ai fait corriger.
Vous y croyez?
Ah, pas du tout, je n'y crois pas du tout,
d'autant plus que Beatrice Edouard,
ce que dans votre récit n'apparaît pas,
mais je le comprends,
enfin, rouchement et c'est évident,
que Beatrice Edouard n'en est pas à son coup d'essai
avec Lotte Bichet.
Elle a eu avant et après,
même trois fois avant et une fois après,
semble-t-il des affaires similaires
sans que ça amène au décès de ses anciens compagnons.
Elle ne supporte pas,
vous avez qualifié, je vous en félicite,
parce que c'est exactement le terme
qui est ressorti de ce dossier,
c'est une montre religieuse,
un syndrome, moi je ne suis pas psychiatre,
mais qui semble être un syndrome,
elle ne supporte pas d'être quitté par qui que ce soit.
Il est nécessaire que ce soit elle qui prenne
une décision de rupture, elle ne le supporte pas.
Elle a dans une précédente relation
avec une personne citée dans la procédure,
elle a fait le guet devant son appartement
tous les soirs,
pendant un mois, elle a téléphodé à son employeur,
elle a téléphodé à ce monsieur
un nombre de fois incalculable,
ce qui veut dire qu'on a quand même
des précédents avec Beatrice Edouard,
c'est une femme qui se jette sur une proie
et qui ne supporte pas que la proie puisse quand ce soit.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Béatrice Edouin, la cagole - Le débrief

Il y a le précédent concernant Claude Bichet de l'autostoper qui le tape à coups de bar de fer, en plus. Oui, il y a deux précédents, il y a l'autostoper, c'est encore une fois totalement manigancé par Beatrice Edouard qui prend le volant du véhicule en soir d'huitamment, il était très tard dans la nuit, tout le monde avait bien bu, si j'ai bien compris, c'est elle qui prend le volant et qui s'arrête, tout ça, et tout le monde s'arrête. Voilà, un coup monté totalement, il s'arrête pour assouvir tout un besoin naturel et c'est à son moment là que ce faux autostoper vient agresser Claude Bichet, un colosse, Claude Bichet vous l'avez annoncé, d'un déménageur de profession, en plus, un colosse, un homme très costaud, et il s'en est sorti comme ça, et il savait que c'était tel, puisqu'il a indiqué à ses amis. Et puis il y avait autre chose, il avait reçu des menaces par des, semble-t-il, des jitans, des gens du voyage, vrai ou faux ou jitans aux gens du voyage, mais il y a eu déjà deux menaces sur Claude Bichet, des menaces parfaitement organisées par Mme Edouard, mais c'est évident. Qu'avez-vous vu Beatrice Edouard au deux procès? Est-ce que vous avez compris pourquoi Claude Bichet s'est étendue chez d'elle? Elle est jolie? Alors, oui. L'homme que je suis pourrait vous dire, je pense que cette femme a peut-être eu, à une époque, un charme particulier, vous avez indiqué ce qu'elle était, et il y a des gens, il y a des hommes qui sont très sensibles, broyantes, un peu provocantes, un peu provocatrices, habillés d'une façon très courte, avec les yeux très maquillés. Il y a toujours eu ça dans l'histoire du monde, il y a toujours eu ce genre de femme, voilà, voilà, c'est ça. Oui, elle pouvait être attirante sur le papier pour certains. Claude Bichet, à cette époque-là,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Béatrice Edouin, la cagole - Le débrief

entretenait des rapports avec, il ne vivait plus trop,
à la maison avec Marie, son ex, son épouse,
qui n'était pas son ex-épouse,
ils avaient envisagé un mot du vivanie
qui était quand même très décontracté,
et donc je pense que cet homme était disponible,
si vous me passez cette expression,
et manifestement, il s'est laissé embobiner
par le charme de madame Edouard,
qui doit savoir faire en matière de charme,
je pense, qu'il doit savoir convaincre.
Mais elle, elle gagne quoi dans tout ça?
Pourquoi elle met le rapin dessus?
Parce que Claude Bichet, c'est une personnalité quand même.
Vous avez cité très justement qu'il était déménageur à Beau Soleil.
Beau Soleil, c'est la ville qui juxte le Monaco.
L'entreprise de déménagement dans ce coin,
ce sont des beaux déménagements,
il y a de belles baisses dans la région,
il y a de gros contrats.
Claude est un homme qui travaillait beaucoup.
Donc il y a de l'argent.
Oui, il a de l'argent, bien sûr qu'il a de l'argent.
L'intérêt, il est là, il n'est pas ailleurs.
Je pense qu'il ne faut pas chercher plus que ça.
Et alors, il y a un truc qui m'a surpris,
c'est la conséquence de cette femme,
parce qu'elle raconte à tout un tas de gens
qu'elle a tué Bichet,
et elle commet l'énorme bêtise
alors qu'elle est soupçonnée de parler au téléphone.
C'est le signe quoi d'une bêtise?
Oh non, je pense que dans la criminologie,
on le codait parfaitement ça.
Si vous voulez, cette femme veut trouver sa place.
Elle est dans la fange, vous avez indiqué
qu'elle exerçait le plus vieux bêtis du monde,
ce qui sera confirmé à l'audience
par une de ses collègues de travail,
largement, ok, c'est en version téléphonique,
qui émane de toute cette ambiance,
parce qu'elle parlait à la logeuse,
à la logeuse de la provenance des Anglais

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Béatrice Edouin, la cagole - Le débrief

où elles exerçaient leurs activités.
Et en fait, elle veut trouver une place,
on est près de Monaco, on sort à Monaco le soir.
On veut trouver une place,
quelle place elle va pouvoir trouver?
Elle va être la maîtresse de Claude Bichet,
mais elle va, si vous voulez,
elle va s'accrocher à Claude Bichet
d'une façon absolument incroyable,
parce qu'il est effectivement,
en vue, il est conseiller municipal de Beau Soleil,
il est juste à côté, je pense qu'elle a besoin
d'une forme de notoriété calibrée,
si vous voyez ce que je veux dire.
Moi, ça, ça ne m'explique pas pourquoi
elle est imprudente à ce point-là,
d'aller raconter à Bruno,
qui est le meilleur ami de Bichet,
pourquoi elle va lui raconter,
je l'ai tué d'une imprudence naine?
Parce que Bichet est un trophée de chasse,
quand on veut être respecté dans ce milieu-là,
il faut que certains sachent que l'on est capable de faire.
Donc il faut donner du crédit en disant
moi si on m'ennuie, elle emploie des mots plus vulgaire que ça,
vous l'avez vu dans la procédure,
moi si on m'ennuie, voilà ce qui arrive à ceux
qui ne sont pas d'accord avec moi.
Voilà, c'est ça.
Donc elle a parlé à Bruno Bagnana,
qui était le conventeur direct de Bichet,
elle l'a révélé à son ami,
qui est venu témoigner devant la cour d'assises,
donc je pense au moins à 90%
qu'elle avait besoin de prendre le pouvoir
en disant, moi je suis capable de ça,
donc j'ai ma place dans tout ça,
et c'est moi qui m'occuperai de tout,
qui vais réjenter tout ça, etc.
N'oubliez pas un épisode que vous n'avez pas,
que vous n'avez pas relaté,
mais qui était quand même très évocateur,
Claude Bichet à un moment donné,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Béatrice Edouin, la cagole - Le débrief

qui était totalement dépassé par les événements
qu'il ne voulait plus l'avoir,
va aller dans le centre de la France,
avec son ex-chale, avec Marie,
je la connais, je n'avais pas la place,
mais allez-y, ils sont partis.
Oui c'est ça, c'est-à-dire que Claude est allé
avec sa femme Marie en week-end
dans le centre de la France,
et là démarquait le rapporté de week-end.
Ah oui oui, elle l'a menacé,
elle les a menacé tous les deux,
en le disant qu'il rentre avec moi, etc.
Donc c'est une proie,
Claude était devenu une proie,
et elle avait besoin de Claude
pour exister à cet égard,
sinon elle n'existait pas,
et le mot exister dans la région de la Côte d'Azur,
il peut avoir cette malheureusement, cette dérive.